

RAPPORT FINANCIER DU TRESORIER

Mesdames, Messieurs,

En cette année particulière en raison de la pandémie de la Covid-19, nous vous avons réunis par le biais d'internet, en Assemblée Générale Ordinaire, conformément aux dispositions de la loi et des statuts de notre association à l'effet de vous demander d'approuver les comptes de l'exercice clos le **31 décembre 2020**. Pour cela, nous vous avons transmis les comptes annuels de notre Association Motocycliste accompagnés d'un commentaire financier.

ACTIVITES DE L'ASSOCIATION MOTOCYCLISTE

En raison de la pandémie de la Covid-19 et des décisions des Pouvoirs Publics, la fédération française de motocyclisme a été dans l'obligation de réaménager le calendrier 2020 de ses championnats et coupes. Ainsi, la manche nogarolienne du PROMOSPORT a été avancée des 29-30 août aux 1^{er} et 2 août et celle du SUPERBIKE a été reportée des 25-26 avril aux 24-25 octobre.

La Coupe de France PROMOSPORT s'est déroulée à huis clos et la manche finale du Championnat de France de SUPERBIKE a supporté la limitation imposée de 5000 personnes par jour, avec le respect des consignes sanitaires en vigueur.

L'entrée au Promosport étant habituellement gratuite, le huis clos n'a pas eu d'incidence sur le plan financier de cette épreuve dont les engagements, la location des stands et la subvention FFM ont permis de couvrir les charges d'organisation.

Le SUPERBIKE reporté en octobre (à 3 jours de la période de re-confinement) a vu sa recette aux entrées diminuer de - **51,08 %** par rapport à 2019 (29 608 € en 2020 contre 60 526 € en 2019).

Cependant, les droits d'engagements perçus ont augmenté de 9,21 % (+ 5 303 €) ; dans le même temps, les charges d'organisation et de publicité ont diminué de 20 517 € ce qui permet à l'association moto de présenter malgré tout un **compte de résultat positif**, comme détaillé ci-après.

1- Le COMPTE DE RESULTAT

Le **chiffre d'affaires net** réalisé en 2020 est de **171 590 €** contre 193 201 € en 2019, soit **une baisse de 11,19 %**.

Dans le détail, ce **chiffre d'affaires 2020** est composé des éléments suivants :

Eléments	Montants €	% du C.A. HT
Entrées manifestation moto (Superbike)	29 608 €	17,26 %
Engagements	62 909 €	36,66 %
Autres produits liés aux manifestations (Emplacements commerçants, communication, essais, ...)	53 008 €	30,89 %
Cotisations club moto	26 065 €	15,19 %
Chiffre d'affaires Total HT	171 590 €	100,00 %

Les **autres produits** sont constitués par :

- les subventions d'exploitation pour 18 663€ :
 - . FFM : 7 633 € ;
 - . Ligue Régionale 1 000 € ;
 - . Conseil Départemental : 10 000 € (*Aide exceptionnelle reçue au titre du plan « Marshall » mis en place par le Département dans le cadre de la Covid-19 pour soutenir les associations gersoises*)
- les autres produits pour 130 € ;
- les produits financiers pour 169€ et les produits exceptionnels pour 96 €

Le **TOTAL GENERAL DES PRODUITS** s'élève ainsi à **190 618 €** (contre 206 063 € en 2019).

Les Charges :

- Les charges d'exploitation s'élèvent à 181 087 €,
- Les charges financières à 527 €,
- Les charges exceptionnelles à 100 €

Le **TOTAL DES CHARGES** s'élève, après versement du loyer à la SEMPA (48 523 €) à **181 714 €** contre 203 767 € en 2019, soit **une diminution de 10,82 %**.

Ainsi, le **Compte de Résultat MOTO 2020** présente un **EXCEDENT de 8 904 €** (*Contre un excédent de 2 296€ en 2019*).

2- Le BILAN

Le **total net du bilan 2020** de l'ASM ARMAGNAC-BIGORRE s'élève à **90 383 €** (contre 66 633 € en 2019), soit une augmentation de 35,64 %.

La **situation nette** du bilan a augmenté de 8 904 € du fait du résultat bénéficiaire de l'exercice.

CONCLUSION

L'AS Motocycliste, en liaison avec la FFM, a dû gérer les problèmes liés au coronavirus et notamment le report du Superbike en fin de saison, les 24 et 25 octobre 2020, à 3 jours du reconfinement ! Autrement dit, une chance pour notre club.

Avec l'autorisation des pouvoirs publics, l'épreuve a pu se dérouler avec du public, certes limité à 5 000 personnes/jour, mais sa recette, même réduite de 51 % par rapport à 2019, ajoutée aux engagements des pilotes, au soutien de la fédération et à celui, exceptionnel, du Département, a permis d'obtenir l'équilibre financier de la saison 2020 (Excédent de 8 904 €).

Pour 2021, il conviendra de gérer avec prudence l'organisation de nos deux épreuves, en espérant qu'elles se tiennent aux dates fixées au calendrier FFM et surtout avec l'espoir d'un retour à la normale dans notre quotidien en général, et dans notre vie associative en particulier.